



Communiqué de presse

Premier Forum mondial pour la prévention de la torture

10 et 11 novembre 2011
Genève

Genève, 11 novembre 2011 – 300 représentants de plus de 90 pays se sont réunis deux jours à Genève à l'occasion du premier Forum mondial sur la prévention de la torture. Cinq ans après l'entrée en vigueur du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT), le repli sécuritaire des Etats, qui légitime la torture dans les pays les plus démocratiques, a été au cœur des préoccupations. Cette première mise en réseau a permis aux protagonistes de partager les bonnes pratiques et d'identifier les défis à venir : poursuivre la campagne de ratification, mais aussi mieux asseoir la mise en œuvre sur le terrain en augmentant l'efficacité des mécanismes nationaux institués, et en incluant de nouveaux acteurs dans le processus.

« La torture n'est pas le monopole des Etats voyous », a rappelé Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, lors de la d'ouverture du Forum. On observe une sorte de schizophrénie de la part des Etats tiraillés entre le principe de dignité de la personne et celui de la sécurité du pays, par exemple dans la « guerre contre le terrorisme », et les moyens utilisés pour obtenir des aveux. Le risque existe partout, même au sein de nos pays. La surpopulation dans les prisons et les sous-effectifs en personnel favorisent inévitablement les abus. L'enjeu dépasse le cadre des prisons et concerne également les centres de détention pour migrants ou pour mineurs, et les hôpitaux psychiatriques.

« Dans ce sens, les Etats parties au Protocole s'engagent à mettre sur pied des mécanismes indépendants au niveau international mais aussi national (MNP), qui garantissent des visites régulières de tous les lieux de détention », explique Mark Thomson, secrétaire général de l'Association pour la prévention de la torture (APT), à l'origine du Forum et du Protocole. Notre approche est novatrice puisque le Protocole met ainsi l'accent sur la réduction des risques de torture, et pas seulement sur le suivi des plaintes de victimes».

Aujourd'hui, alors que 61 Etats ont ratifié le Protocole et 22 l'ont signé, les participants au Forum relèvent qu'en dépit des succès obtenus, les défis restent nombreux. Renforcés dans leur mobilisation et leur détermination par cette première mise en réseau bienvenue, ils vont s'attacher à

- poursuivre la campagne de ratification mais surtout s'assurer de la réelle volonté politique des Etats parties dans la mise en œuvre, et renforcer la sensibilisation des parlementaires et des juges;
- améliorer l'efficacité des mécanismes de surveillance nationaux et internationaux requis par le Protocole, en garantissant leur indépendance par rapport aux autorités, en approfondissant leurs analyses, et en collaborant avec des victimes et autres groupes vulnérables;
- impliquer de nouveaux acteurs dans le processus, tels que les médias, l'opinion publique, les syndicats, le corps médical, mais aussi des institutions de financement nationales et internationales afin qu'elles investissent davantage dans la prévention.

Basée à Genève et active depuis 1977, l'Association pour la prévention de la torture (APT) est à l'origine du Protocole facultatif et de ce Forum. Elle joue un rôle central dans la prévention de la torture au niveau international en apportant un soutien concret aux pays signataires pour la mise en place d'un cadre juridique efficace et de systèmes de visites des lieux de détention.

Contact presse : Audrey Olivier, +41 79 295 00 41 pressforum@apt.ch; www.apt.ch/opcatforum



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA
Directorate of Political Affairs DP
Political Affairs Division IV – Human Security:
Peace, Human Rights, Humanitarian Policy, Migration

